



1. Intitulé	
Intitulé de l'unité d'enseignement	Technique et composition du mouvement
Code	
	□ BA OF ARTS EN MUSIQUE □ BA OF ARTS EN MUSIQUE ET MOUVEMENT □ Instruments □ Instruments historiques □ Chant □ Direction d'orchestre □ Direction de chœur □ Composition □ Composition □ Composition à l'image □ Musique et musicologie □ MA EN PÉDAGOGIE MUSICALE □ ENSEIGNEMENT □ Instrumental □ Vocal □ Théorie □ MUSIQUE À L'ÉCOLE □ RYTHMIQUE JAQUES-DALCROZE □ MA EN INTERPRÉTATION MUSICALE □ CONCERT □ Instruments □ Chant □ Option Musique de chambre □ Option Musique contemporaine □ Option Composer-performer □ ORCHESTRE □ ACCOMPAGNIEMENT
	□ ACCOMPAGNEMENT □ Option Chef de Chant □ MAESTRO AL CEMBALO ET DIRECTION D'ENSEMBLES BAROQUES
	☐ MA EN INTERPRÉTATION MUSICALE SPÉCIALISÉE
	☐ SOLISTE ☐ Instruments ☐ Chant ☐ PRATIQUE HISTORIQUE ☐ Instruments ☐ Chant ☐ MUSIQUE MÉDIÉVALE ☐ DIRECTION D'ORCHESTRE SPÉCIALISÉE ☐ DIRECTION DE CHŒUR SPÉCIALISÉE
	☐ MA EN COMPOSITION ET THÉORIE MUSICALE
	□ COMPOSITION □ COMPOSITION DE MUSIQUE MIXTE □ Option Multimédia □ THÉORIE MUSICALE □ Option Enseignement □ Option Recherche □ Option Ethnothéories
	☐ Possibilité d'être suivi comme cours à choix pour les autres filières

Site	⊠ Genève	☐ Neuchâtel				
Niveau du cours	Si cours annuel : ☑ A1 ☑ A2 ☐ A3 ☐ A4 ☐ A5	Si cours semestriel: S1 S2 S3 S4				
2. Organisati	2. Organisation					
Organisation temporelle Si cours régulier,		(stage, masterclasse, session, tutorat etc.) 16 semaines par semestre ou sur 32 semaines par				
minutes	90					
Si enseignement ponctuel, heures par année ou par semestre						
Nombre d'étudiant-e-s par groupe	□ Cours individuel □ Cours-atelier en petit effectif (jus □ Cours-atelier en moyen effectif (j ☑ Atelier (jusqu'à 18 étudiant-e-s) □ Cours (jusqu'à 40 étudiant-e-s) □ Autre: Type d'enseignement: Nombre d'étudiant-e-s:					
Langue(s) d'enseignement	⊠ Français □ Allemand	□ Italien □ Anglais				
3. Prérequis						
Avoir validé le module / l'unité d'enseignement	☑ Pas de prérequis☐ Avoir validé l'unité d'enseignemer☐ Autre(s) :	nt :				
4. Compétences visées (objectifs généraux d'apprentissage)						
 Être capable de concevoir une chorégraphie simple en relation avec un thème (BA1 en groupe, BA2 en groupe et seul-e). Avoir découvert et développé ses propres moyens corporels. Avoir développé son imagination corporelle. Être capable de faire preuve d'un engagement personnel et de persévérance. Être capable de travailler de façon autonome. Être capable d'établir des échanges avec les autres participant-e-s. 						
5. Contenu e	t forme de l'enseignement					
Contenus: Travail avec l'espace, Acquisition d'outils pour développer le bagage corporel, Travail sur le développement de la conscience corporelle, Travail en vue de développer la mémoire corporelle, Acquisition d'outils pour improviser le mouvement.						

Forme d'enseignement : Travail individuel et en groupe, Travail avec et sans musique, Travail avec un objet.				
6. Modalités d'évaluation et de validation				
Une unité d'enseign	ement peut avoir différents types e	t modalités d'évaluation et de validation.		
TYPE DE VALIDATIO	N			
⊠ Examen noté *	☐ Contrôle continu noté*	☐ Participation		
□ Rapport de stag	e □ Co-évaluation	☐ Autre(s):		
* MODALITÉS D'ÉVA	LUATION			
☑ Prestation artist ☐ Autre(s):	ique 🗆 Production écrit	e 🗆 Production orale		
Dans le cas d'évaluations multiples, indiquer la pondération entre les notes pour obtenir la moyenne : La moyenne entre la note du 2° semestre donnée par l'enseignant-e (50%), et la note mise par un-e expert- e externe lors d'une présentation (50%) constitue la note de l'année.				
Contenu de l'exame	n (si pertinent) :			
COMPOSITION DU J	URY			
 □ Professeur-e-s concerné-e-s avec voix consultative □ Expert-e interne □ Représentant-e de la direction (présidence) ☑ Professeur-e-s concerné-e-s avec voix délibérative ☑ Expert-e externe 				
Remarque(s):				
7. Modalités	de remédiation et de répé	tition		
Possibilité	☑ Remédiation possible ☐ Pas de remédiation			
	La remédiation ne fait pas sens dans le cas d'enseignements qui nécessitent un mûrissement progressif, par exemple pour les disciplines principales instrumentales ou vocales.			
Modalités	La remédiation est ouverte à la de 3.5 et 3,9.	mande de l'étudiant-e lorsque la note se situe entre		
	jugés les plus faibles. Sa forme et cas d'une même unité d'enseig	le de l'examen ou sur les éléments ou compétences son contenu sont fixés par l'enseignant-e. Dans le nement donnée par plusieurs professeur-e-s, la ble de la filière ou du département est nécessaire.		
8. Remarques				
9. Bibliographie				

10. Enseignant-e-s		
Florence Jaccottet		
11. Validation du descriptif		
Date de validation	2024	
Instance de validation	Coordination de l'enseignement HEM	
Historique	Interview et mise à jour, Annina Pinösch, octobre 2019 Relecture NRI 2024	